



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 29/09/2009

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Séance du lundi 28 septembre 2009***  
**D - 20090520**

***Aujourd'hui Lundi 28 septembre Deux mil neuf, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTYM, Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

**Départ de M. RESPAUD, M. PEREZ, MME DIEZ, MME DESAIGUES, MME AJON, M. ROUYEYRE à l'issue du rapport 20090499**

**Excusés :**

M. Michel DUCHENE, M. Charles CAZENAVE, Mme Chafika SAILOUD, Mme Sarah BROMBERG,

***Stade Chaban-Delmas. Remise en état des structures béton et de l'étanchéité. Avenants aux marchés de travaux, tranche ferme. Prolongement du délai d'exécution. Autorisation.***

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération D 20080425 du 15 juillet 2008, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux pour la remise en état des structures béton et de l'étanchéité du stade Chaban-Delmas pour un montant de 8 077 490.16 € TTC.

Dans le cadre des travaux de la tranche ferme, après arrachage de l'étanchéité, il apparaît que certaines poutres en béton qui n'avaient pu être visitées lors du diagnostic initial sont dégradées et doivent être réparées.

De plus, au niveau du virage sud en sous face d'une voûte, une coque en enduit posé sur grillage est fissurée et menace de tomber, sa réfection s'avère nécessaire.

Par ailleurs, certaines portes bois des sanitaires publics sont endommagées et devront être remplacées par des portes métalliques.

Le coût de ces ajustements est estimé à 75 437,31 € TTC, portant le montant global des marchés de la tranche ferme à 3 586 919,54 € TTC (+ 2,10 %).

La décomposition est la suivante :

- Demande de la maîtrise d'ouvrage :	18 296,02 € TTC
- Adaptation technique :	57 141,29 € TTC

Il est nécessaire de conclure des avenants sur les marchés désignés ci-après :

**- lot n° 1 – Réfection des bétons, marché n° 0080303 – entreprise COFEX :**

Réparation de poutres béton en toiture (72 m2)

Réfection d'enduit sous une voûte y compris échafaudage (20 m2)

Montant marché tranche ferme	2 310 234,86 € TTC
Montant du présent avenant :	+ 57 141,29 € TTC
Nouveau montant marché :	2 367 376,15 € TTC

**- lot n°2 – Etanchéité marché n° 080307 - entreprise ETANDEX :**

Mise en place de chéneaux de récupération d'eau sous les 9 escaliers

Montant marché tranche ferme :	708 403,65 € TTC
Montant du présent avenant :	+ 6 506,84 € TTC
Nouveau montant marché :	714 910,49 € TTC

**- lot n°5 – Serrurerie marché n° 080307 - entreprise GF3M :**

Remplacement de 10 ensembles de portes 2 vantaux bois  
Mise en place de 29 ml de chemin de câble supplémentaire  
Moins value sur les filets anti supporter qui seront galvanisés et non remplacés

Montant marché tranche ferme :	545 129,62 € TTC
Montant du présent avenant :	+ 11 789,18 € TTC
Nouveau montant marché :	556 918,80 € TTC

Ces prestations complémentaires ainsi que l'arrêt complet du chantier lié au concert Johnny Hallyday nécessitent un prolongement du délai d'exécution des travaux de la tranche ferme de 8 semaines pour l'ensemble des lots.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants aux marchés précités et en application de l'article 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 412 – article 2313.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 septembre 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Jean-Michel GAUTE**

